



CERTIFICAT « QUALIOPi » délivré à

Nom ou raison sociale : SARL Auto Ecole JAMES

Numéro d'enregistrement au répertoire SIREN : 41 17 58 220 000 15

N° d'agrément de l'établissement principal : E 02 088 0341 0

N° de déclaration d'activité : 44 88 01 41388

Adresse : 42 Quai des Bons Enfants

Code postal : 88000 Ville : Épinal

Autres établissements (rattachés au numéro de SIREN) labellisé(s) et concerné(s) par la certification Qualiopi :

Raison sociale	N° d'agrément	Enseigne	Adresse
SARL Auto Ecole JAMES	E 04 088 0388 0		108 Rue d'Alsace 88150 THAON-LES-VOSGES

Catégorie d'action concernée par la présente certification :

action de formation mentionnée au 1^{er} alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère chargé de la sécurité routière

Référence au programme de certification : guide du référentiel national qualité

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du 28/11/2024 au 28/11/2027 sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Son périmètre est restreint et concerne l'enseignement de la conduite.

Ce certificat doit faire l'objet d'un affichage dans les locaux et sur le site internet.

En cas de réclamation, adresser le formulaire disponible sur le site www.securite-routiere.gouv.fr à l'adresse : *indiquer l'adresse fonctionnelle du service* et à signalement-label-dsr@interieur.gouv.fr

Fait à Épinal, le 28 Novembre 2024

Le préfet de département
ou son représentant

L'Adjointe au Délégué
à l'Éducation Routière

S. PAYOT



CERTIFICAT « QUALIOPi » délivré à

Nom ou raison sociale : SARL Auto Ecole JAMES

Numéro d'enregistrement au répertoire SIREN : 411 758 220 000 23

N° d'agrément de l'établissement principal : E 04 088 0388 0

N° de déclaration d'activité : 44 88 01 41 388

Adresse : 108 Rue d'Alsace

Code postal : 88150 Ville : Thaon-les-Vosges

Autres établissements (rattachés au numéro de SIREN) labellisé(s) et concerné(s) par la certification Qualiopi :

Raison sociale	N° d'agrément	Enseigne	Adresse
SARL Auto Ecole JAMES	E 02 088 03410		42 Quai des Bons Enfants 8800 ÉPINAL

Catégorie d'action concernée par la présente certification :

action de formation mentionnée au 1^{er} alinéa de l'article L. 6313-1 du code du travail.

Nom de l'instance de labellisation : ministère chargé de la sécurité routière

Référence au programme de certification : guide du référentiel national qualité

Suite aux audits effectués dans le cadre des actions de formation à la conduite des véhicules terrestres à moteur et de sensibilisation à la sécurité routière, le présent certificat est délivré à l'établissement susmentionné, et ce, conformément aux critères énoncés dans le décret n° 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences, en application de l'article L. 6316-1 du code du travail.

Ce présent certificat est valide du 28/11/2024 au 28/11/2027 sous réserve du respect des critères de qualité et des modalités d'audit mentionnés à l'arrêté du 26 février 2018 modifié portant création du label « qualité des formations au sein des écoles de conduite et reconnaissance des équivalences à ce label ».

Son périmètre est restreint et concerne l'enseignement de la conduite.

Ce certificat doit faire l'objet d'un affichage dans les locaux et sur le site internet.

En cas de réclamation, adresser le formulaire disponible sur le site www.securite-routiere.gouv.fr à l'adresse : *indiquer l'adresse fonctionnelle du service* et à signalement-label-dsr@interieur.gouv.fr

Fait à Épinal, le 28 Novembre 2024

Le préfet de département
ou son représentant

L'Adjointe au Délégué
à l'Éducation Routière

S. PAYOT